



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

AFFAIRE N° 29-20191129

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'EXTENSION
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES SUR LA
COMMUNE DE SAINT-JOSEPH(PROGRAMMATION 2018-2019)**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de novembre à neuf heures et quarante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129) ainsi que de celle de Monsieur Olivier RIVIERE (de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 41-20191129 puis de l'affaire n° 43-20191129 à l'affaire n° 54-20191129) et de celle de Monsieur Bachil VALY (de l'affaire n° 42-20191129 à l'affaire n° 42-20191129).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 32
Absents représentés : 10
Absents : 06

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 46-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 33-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jessica SELLIER, Catherine TURPIN.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS-GROSSET, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (*représenté par Olivier RIVIERE, de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Pierre ROBERT (*représenté par Jacqueline FRUTEAU-BOYER*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*), Daniel MAUNIER (*représenté par Catherine TURPIN*), François ROUSSETY (*représenté par José PAYET, de l'affaire n° 34-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Marcelin THELIS (*représenté par Rito MOREL*).

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON (*représenté par Henri-Claude HUET*), Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Marie France RIVIERE, Albert GASTRIN (*de l'affaire n° 47-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*).

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 29-20191129**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'EXTENSION DU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES SUR LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH
(PROGRAMMATION 2018-2019)**

Le Président rappelle que le Programme Pluriannuel d'Investissement AEP/EU 2017-2022 englobe une programmation de l'extension de celui de la commune de Saint-Joseph.

L'opération consiste tant à la réhabilitation du réseau de collecte, qu'à la modernisation – par opportunité – du réseau d'eau potable sur la rue Aimé Lebon. Les travaux consisteront en deux lots d'une durée de réalisation de sept (7) mois chacun, répartis comme suit :

- Lot 1 : rues Leconte de Lisle (CD 33), Guy de la Ferrière & Joseph Hubert,
- Lot 2 : rues Henri Mussard, Joseph Bédier, Lescure, Aimé Lebon, Aimé Turpin, des Jacques, Vygnie, des Moineaux, ainsi que les impasse des Charaçons & des Canas.

Les travaux situés sur les secteurs des Hauts de Ville, Bas de Jean Petit & Les Jacques, comprennent :

- la préparation du terrain,
- les fouilles en tranchées,
- la fourniture et la pose de canalisations d'eau potable de diamètre 100, en fonte, y compris les butées de calage,
- l'équipement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) en appareillages hydrauliques, et en poteaux d'incendie,
- la réalisation de regards de visite pour appareillages hydrauliques (ventouses, réducteurs de pression),
- les reports des branchements existants sur les nouveaux réseaux,
- la création de nouveaux branchements,
- la mise en œuvre de compteurs de sectorisation,
- la mise en œuvre de coffrets de branchements sécurisés et équipés,
- les réfections de chaussées, de trottoirs, de bordures, et la remise en état des lieux,
- les essais de pression à 12 bars des réseaux AEP avec branchements ouverts,
- les essais et la mise en service des appareillages hydrauliques,
- le nettoyage et la désinfection des conduites,
- la fourniture et la pose de canalisations d'Assainissement des Eaux Usées (AEU) en PVC DN 200,
- la fourniture et la pose de boîtes de branchements d'EU
- les essais d'étanchéité des regards,

- les passages caméras,
- les tests d'étanchéité des conduites,
- la signalisation du chantier,
- les opérations de réception et de vérification des réseaux et appareillages neufs.

A cet effet, le Président rappelle que le coût d'opération, établi à 3.686.636,00 € est conforme au PPI. Il rappelle également que le marché de travaux a été attribué le 13 septembre 2019 (affaire n° 11-20190913) aux sociétés GTOI (lot 1 – 1.396.635,80 €) et SAS FPTP (lot 2 – 1.564.189,20 €). Ainsi, l'estimation Hors Taxes de cette opération est de 3.686.636,00 € répartis comme suit :

- 2.960.825,00 € pour les travaux,
- 653.770,95 € pour les provisions,
- 66.350,00 € pour la maîtrise d'œuvre (MOE),
- 5.690,05 € pour la Coordination Sécurité Protection Santé (CSPS).

S'agissant notamment de travaux sur les réseaux de collecte d'eaux usées, les investissements programmés ont fait l'objet d'une sollicitation pour subvention auprès de l'Office de l'Eau.

En effet, les travaux répondent entre autres à l'objectif de la fiche action 4.2 du programme opérationnel 2016-2021 de l'agence, fiche visant à « [...] la création ou à la réhabilitation de réseaux d'assainissement des eaux usées afin de réduire les risques de pollution de la ressource en eau, et des milieux ».

Ainsi, l'Office de l'Eau ayant répondu favorablement à la demande de subventionnement de cette opération, le plan de financement de cet investissement se présente désormais comme suit :

Origines	Montants attribués (Hors Taxes)
Office de l'Eau	1.693.621,26 € soit 45,94 % du coût prévisionnel d'opération
Autofinancement	1.993.014,74 € soit 54,06 % du coût prévisionnel d'opération
Total Général HT	3.686.636,00 €

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le plan de financement pour l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la commune de Saint-Joseph (programmation 2018-2019) présentant :
 - une participation de l'Office de l'Eau actée à 1.693.621,26 € soit 55 % du montant prévisionnel éligible de l'opération (travaux et ingénierie de suivi – MOE + CSPS),

- une participation en autofinancement actée au solde du montant prévisionnel total de l'opération.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve le plan de financement pour l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la commune de Saint-Joseph (programmation 2018-2019) présentant :**
 - **une participation de l'Office de l'Eau actée à 1.693.621,26 € soit 55 % du montant prévisionnel éligible de l'opération (travaux et ingénierie de suivi – MOE + CSPS),**
 - **une participation en autofinancement actée à 1.993.014,74 € soit le solde du montant prévisionnel total de l'opération.**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 42

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON